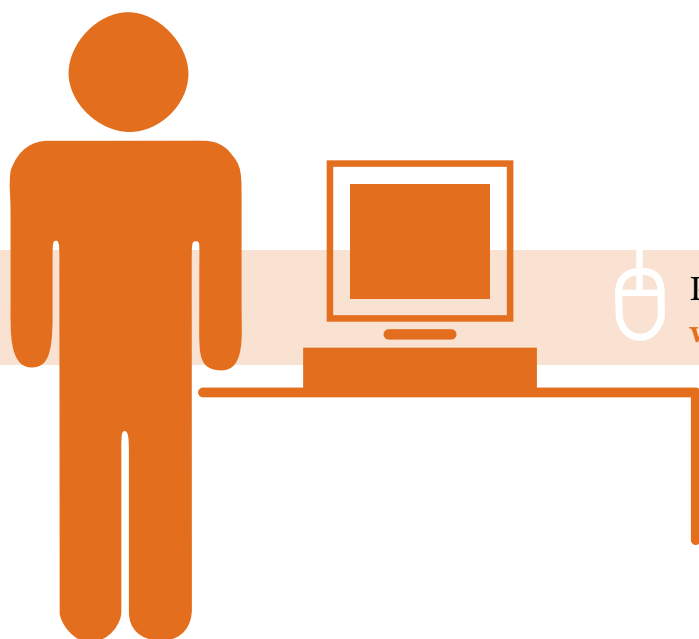


SE RENSEIGNER SUR ...

la sécurité dans Internet



Comment se protéger en ligne



Pour une visite du site Web, rendez-vous à
www.InfoConsommation.ca.

Produit par le Comité des mesures
en matière de consommation
fédéral, provincial et territorial

Le commerce par Internet

Internet a changé nos vies. Nous pouvons maintenant obtenir des nouvelles et de l'information d'un simple clic de souris. Les amis et les parents qui vivent à plusieurs kilomètres de distance peuvent communiquer sans délai. Les consommateurs peuvent magasiner et régler leurs factures sans se déplacer.

Internet est fantastique, mais il présente des risques : le pourriel, « l'hameçonnage » et le logiciel espion. Les escrocs s'en servent pour surveiller ce que vous faites sur Internet. Ils cherchent des renseignements à votre sujet et sur votre argent. Si vous voulez utiliser Internet, faites-le avec prudence. Apprenez à éviter les pièges des escrocs.

Protégez vos renseignements personnels

Vos renseignements personnels sont très précieux. Lorsque vous magasinez en ligne, vous donnez au vendeur des renseignements à votre sujet : votre nom, votre adresse, votre adresse électronique et votre numéro de téléphone. Le vendeur peut avoir besoin de ces renseignements pour exécuter votre commande. Il se peut que cette entreprise vende vos renseignements personnels à une autre entreprise sans demander votre permission. Si cela se produit, en peu de temps, vous commencerez à recevoir des courriels de personnes et d'entreprises que vous ne connaissez pas.

Certaines entreprises utilisent vos renseignements personnels uniquement pour exécuter vos commandes. Elles peuvent aussi les conserver pour vous envoyer de la publicité, des coupons-rabais ou des offres spéciales.

Vous pouvez savoir comment une entreprise utilisera vos renseignements personnels en consultant sa politique de protection de la vie privée. Cette politique vous indiquera si l'entreprise a l'habitude de partager les renseignements ou si elle les vend à quelqu'un d'autre. En général, les entreprises affichent leur politique de protection de la vie privée au bas de la page d'accueil de leur site Web. Pour en savoir davantage sur la façon dont les entreprises doivent protéger vos renseignements personnels, visitez le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada à www.privcom.gc.ca.

Protégez vos mots de passe

Si quelqu'un connaît ou peut deviner vos mots de passe, cette personne peut voler votre identité. Elle peut alors se servir de votre ordinateur et de vos comptes de courrier électronique. Faites tout ce qui est possible pour protéger vos mots de passe. Ne les partagez pas, gardez-les pour vous, tout comme le numéro d'identification personnel (NIP) que vous utilisez avec votre carte bancaire.

Vos renseignements personnels sont très précieux.

Vous pouvez savoir comment une entreprise utilisera vos renseignements personnels en consultant sa politique de protection de la vie privée.

Faites tout ce qui est possible pour protéger vos mots de passe.



Choisissez des mots de passe difficiles à deviner. N'utilisez pas votre nom, date de naissance ou tout autre renseignement personnel. Essayez ce truc : utilisez une expression ou une série de lettres et de chiffres facile à retenir pour vous, mais difficile à deviner par quelqu'un d'autre. Par exemple, choisissez une phrase comme « Tous les chiens ont 4 pattes. » Utilisez la première lettre de chaque mot ainsi que le chiffre comme mot de passe : TLCO4P.

Apprenez à reconnaître les pièges

L'hameçonnage est un piège. Les voleurs d'identité s'en servent pour obtenir vos renseignements personnels ou bancaires.

Voici comment ce piège fonctionne. Le voleur vous envoie un courriel qui ressemble à un message important d'une entreprise qui est connue ou d'une banque. Le message peut vous demander d'entrer votre nom d'utilisateur, votre mot de passe ou votre numéro de carte de crédit. Il vous dira que vous devez répondre immédiatement. Souvent, le message est menaçant. Il peut vous dire que votre compte sera bloqué si vous ne fournissez pas les renseignements. Le message contient souvent un lien sur lequel on vous demandera de cliquer. Ce lien vous connectera au système en ligne des escrocs et leur permettra de vérifier vos renseignements personnels.

Ne cliquez pas sur ce lien ! Une vraie entreprise ou banque ne communiquera jamais avec vous de cette façon. Si vous recevez un courriel de ce genre, ne vous laissez pas prendre au piège. Supprimez-le ! Si vous avez des doutes, appelez l'entreprise ou la banque. Cherchez le numéro de téléphone dans l'annuaire ou trouvez-le sur une facture ou un relevé que vous avez à la maison. Il est possible que le courriel contienne un numéro de téléphone : ne l'utilisez pas, il est probablement faux.

Méfiez-vous des pourriels

Les pourriels sont des messages électroniques non désirés. Votre courrier électronique peut contenir des messages d'une entreprise ou d'une œuvre de bienfaisance que vous ne connaissez pas.

Les pourriels peuvent transporter des virus nuisibles à votre ordinateur. Leur contenu est parfois choquant ou blessant. Protégez-vous ainsi que votre famille :

- Supprimez les pourriels immédiatement.
- Ne les ouvrez pas.
- N'y répondez pas.
- Ne cliquez pas sur un lien « supprimer » ou « désabonner ». Cliquer sur ce lien indique à l'expéditeur que votre adresse courriel est valide, et vous continuerez à recevoir d'autres pourriels.

Les pourriels sont des messages électroniques non désirés.

Les pourriels peuvent transporter des virus nuisibles à votre ordinateur.

Les enfants et les adolescents peuvent acheter des articles et être déçus parce que ceux-ci ne sont pas aussi gros ou aussi amusants qu'ils semblaient l'être en ligne.

- N'ouvrez pas une pièce jointe à moins que vous en attendiez une d'une personne digne de confiance. Une pièce jointe peut contenir un virus nuisible à votre ordinateur. Si vous voulez savoir si une pièce jointe est sécuritaire, vérifiez auprès de la personne qui vous l'a envoyée.
- Ne faites pas suivre les pièces jointes d'un courriel à moins d'être certain qu'elles ne contiennent aucun virus.
- Installez sur votre ordinateur des logiciels qui bloquent les pourriels et les virus ou abonnez-vous à ces services.
- Débranchez-vous toujours d'Internet lorsque vous avez terminé ce que vous faites et fermez votre ordinateur.

Les enfants, les adolescents et le magasinage en ligne

Les enfants et les adolescents peuvent acheter des articles et être déçus parce que ceux-ci ne sont pas aussi gros ou aussi amusants qu'ils semblaient l'être en ligne. Les enfants et les adolescents peuvent aussi fournir des renseignements personnels sans être conscients du danger qu'ils courent.

Vous devez leur rappeler d'être prudents lorsqu'ils fournissent leurs renseignements personnels sur les sites de réseautage social, les clavardoirs et les blogues. S'ils magasinent en ligne, vous, vos enfants et adolescents et vous-même devez connaître les sites Web sur lesquels ils le font. Vous devez également savoir qui appeler s'ils ne reçoivent pas l'article qu'ils ont commandé ou s'ils désirent le retourner.



Besoin d'autres renseignements? Voici des liens vers quelques sites Web qui peuvent vous aider ainsi que votre famille à utiliser Internet prudemment :

- « Magasinage en ligne », rubrique du *Guide du consommateur canadien* (disponible en consultant www.InfoConsommation.ca)
- **Arrêtez le pourriel ici** (www.arretezlepourrielici.ca)
- **Aide au magasinage en ligne** (disponible en consultant www.InfoConsommation.ca)

Canada

Ontario

Québec

NOVA SCOTIA

New Brunswick

Manitoba

BRITISH COLUMBIA

Île-du-Prince-Édouard

Government of Saskatchewan

Alberta

Newfoundland Labrador

Yukon Government

Northwest Territories

Nunavut